

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du jeudi 17 octobre 2019 (Centre social Louis Braille)

Ménival/La Cordière



Olindina Ketter
coprésidente habitante



Fabrice LODI-CHEMMAIN
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ **Présence et échange avec le représentant de la Police Municipale**

> **Ouverture d'un nouveau poste de police le 21 octobre dernier**

Un équipage dédié au secteur en plus des autres équipes est prévu dans ce nouveau local implanté sur le plateau de Bel Air qui rassemble un quart de la population de la commune. Les heures d'ouverture au public sont prévues de 9h à 12h et de 13h45 à 17h. Il est rappelé que la police municipale est joignable 7 jours sur 7, de 6h à 4h, le numéro reste inchangé, il ne faut pas hésiter à composer le 04 78 20 00 95 à toute heure, y compris la nuit, dès lors qu'une situation le justifie. L'identité du requérant ne sera jamais communiquée. Par contre il ne s'agit pas d'un centre d'appel et si les équipages sont occupés, les appels doivent être renouvelés. Pour les urgences, le 17 est le numéro à composer.

> **Sur le secteur de la Cordière**

Beaucoup d'appels concernent le stationnement gênant et la sécurité sur les rues Maréchal Koenig, Louis Braille et Rhin et Danube.

Une réunion a eu lieu récemment entre la Ville et le bailleur pour envisager des solutions. Des potelets devraient être installés pour empêcher le stationnement devant le GS Ferry. La sanction pour stationnement gênant s'élève à 135 €.

> **Centre commercial Ménival**

Plusieurs dépôts de plainte ont été enregistrés du fait de trafics derrière les commerces. Des contrôles ont été effectués et plusieurs points sensibles ont été identifiés. Il est rappelé que pour régler les problèmes, la police municipale a besoin des habitants. Tous les appels sont pris en compte et font l'objet d'une main courante. Les équipages sont en lien avec la Police nationale.

> **Voitures ventouses et véhicules non assurés**

Les véhicules ne peuvent pas rester en théorie plus de 7 jours sur la voie publique. Concernant les voitures épaves, elles font l'objet d'un arrêté pour stationnement abusif et sont évacuées. Le code de la route ne s'applique pas sur les voies privées et cet arrêté n'est donc pas utilisable. Parfois la procédure de marquage au sol et d'avertissement par courrier suffit.

Une caméra sera installée rue Rhin et Danube.

➤ **Présence du représentant d'Est Métropole Habitat concernant le stationnement**

> **Le représentant d'Est Métropole Habitat rappelle** que le code de la route s'applique sur les voies ouvertes à la circulation mais pas au stationnement.

> **Concernant le stationnement sur le secteur de la Cordière**, les travaux réalisés du 14 au 18 octobre devraient permettre de réduire un certain nombre d'inconvénients.

> **La rue Maréchal Koenig deviendra une voie sans issue.** Le stationnement sera interdit le long des façades, des plots et bordures empêcheront l'accès aux pelouses, des poches de stationnements seront ajoutées et tracées, pour compenser les stationnements empêchés par des bordures le long des façades des bâtiments. Parallèlement, un accord collectif est soumis au vote pour la pose de portails.

> **Une étude va être réalisée** pour la résidentialisation des espaces extérieurs, aire de jeux, parking, poubelles externalisées, etc.

> **La rue Marcel Pagnol n'appartient plus à EMH**, la rue est maintenant privée et gérée par Rhône Saône Habitat. Une clôture sera posée des 2 côtés de la voie.

> **Concernant la façade du 12 rue de la Cordière**, les travaux de rénovation devraient avoir lieu rapidement.

➤ **Présence de Madame Reveau, Présidente du conseil syndical du groupe Ménival et propositions pour la fête des lumières le 6 décembre.**

> **Les conseils de quartier Marendiers et Ménival / La cordière**, en lien avec le service Démocratie locale reconduisent leur traditionnelle animation de fête des lumières, le 6 décembre prochain. Les familles sont attendues dans les groupes scolaires Marendiers, Ferry ou Balzac à 17h30, où des lampions leur seront remis. M^{me} Reveau, invitée par le conseil de quartier souhaite participer à cette action en proposant d'afficher les tracts d'information dans les allées, et en autorisant les défilés à circuler dans la résidence Ménival.

Les commerçants du secteur seront sollicités pour prendre part à cette manifestation et nous les remercions de leur implication chaque année.

> **M^{me} Reveau indique également qu'un projet d'implantation** de « chalet à pains » ainsi qu'un petit marché de producteurs sont à l'étude, sur la placette.

➤ **Point d'information sur la dénomination de la placette Louis Braille**

La dénomination de la place est finalement remise au printemps. Elle fera l'objet d'une inauguration festive.

➤ **Point sur l'implantation d'une boîte à lire**

Plusieurs boîtes à lire sont déjà installées sur la ville, notamment à Bel Air rue du 8 mai 1945 à côté de la maison de santé et au Village sur la place Bruno Polga, et fonctionnent très bien. Or, dans un souhait d'uniformité et afin de mieux les identifier, il a été proposé aux ateliers

de menuiserie de la ville de fabriquer un modèle type de boîte à lire. L'une d'elles pourrait être implantée au printemps 2020 sur la place du centre commercial Ménival, près des bancs, avec l'accord du conseil syndical.

➤ Retour sur la réunion de cellule de veille parcs et squares et bilan Jardins de poche

> Réunion de cellule de veille des parcs et squares entretenus par la Ville

Cette cellule de suivi consiste à observer la fréquentation et l'utilisation des structures de jeux et à identifier les points d'amélioration. Elle prévoit également de repérer les espaces qui mériteraient d'être réaménagés ou qui pourraient accueillir des animations afin de créer du lien entre les habitants.

> Réunion de bilan des jardins de poche

la réunion était menée par le responsable du service Développement durable qui gère notamment les demandes de jardins de poche qui sont en pleine expansion notamment sur le secteur de Bel Air. À Ménival, de très beaux espaces sont entretenus en bordure des commerces par quelques habitants de la résidence. Quand à celui du FLPA du Clairon, nous lançons un appel à volontaires. Beaucoup d'actions sont liées aux jardins de poche comme le troc de plantes qui a lieu au printemps ou des ateliers pédagogiques qui permettent aux jardiniers de poche de renouveler et enrichir le fleurissement des espaces qu'ils entretiennent.

➤ Point sur la propreté urbaine, actualités du nouveau dispositif Brigade dédic propreté

> En complément de la Métropole qui assure le nettoyage des rues, trottoirs et places publiques, la Ville mobilise chaque jour, environ 15 agents à l'entretien des espaces publics, jardins et parkings et 22 jardiniers pour l'entretien des parcs et squares.

> Un nouveau dispositif, en phase d'expérimentation, vient de démarrer, il s'agit de la brigade Déclit propreté mise en place par l'association ESTIME. Cette brigade de jeunes Sanpriods, engagés dans une démarche d'insertion professionnelle, sillonne en triporteur plusieurs secteurs identifiés de la ville pour collecter les déchets, dès 6h le samedi matin.

> Il est rappelé néanmoins que la propreté de la ville est l'affaire de tous. Il tient à chacun d'entre nous de respecter son cadre de vie et ne pas jeter ses déchets n'importe où. N'abandonnez pas vos déchets, des poubelles sont à disposition sur la Ville.

➤ Informations mairie et retour sur la réunion des coprésidents du 11 septembre

• Réunion des coprésidents du 11 septembre 2019 : il est rappelé l'importance du tableau de bord, tenu par le service démocratie locale et enrichi régulièrement par les requêtes des conseillers de quartier, recueillies pendant les réunions, ou résultant de visites ou de groupes de travail tout au long de l'année. Une nouvelle organisation est étudiée pour mieux traiter les points signalés, notamment ceux avec la Métropole, en lien avec les services espaces publics et voirie.

• Le service démocratie locale basée depuis septembre 2018, à la Maison des projets, reste l'interface entre la Ville et les conseils de quartier et un lieu d'échange et de rencontre avec les habitants et les conseillers de quartier.

• Les assemblées de quartier qui ont lieu en fin d'année, ont été reportées, pour des raisons liées au calendrier électoral.

• Le renouvellement des conseils de quartier aura lieu l'an prochain.

• Quelques événements Ville ont été évoqués :

- Broyage de vos déchets verts samedi 26 octobre place Ferdinand Buisson

- Octobre rose à la Maison des Projets avec le 30 octobre à 18h, une soirée conférence

- Programmation TTA, voir site www.theatretheoargence-saint-priest.fr

- Parc Mandela « Fête de l'arbre » le 23 novembre, de 14h30 à 17h30

- Fête des Lumières, le vendredi 6 décembre 18h : défilé au départ des GS Ferry et Balzac

- Balade féérique dans le parc du Château le 7 décembre et marché de Noël, du 7 au 15 décembre, place Ferdinand Buisson

> Retrouvez les différentes manifestations sur le site de la ville www.wille-saint-priest.fr

➤ Tour de table

Plusieurs habitants étant présents, un rapide tour de table est proposé :

- Le car Faure qui prend en charge les enfants du GS Balzac, circule et stationne sur le passage piéton rue Louis Braille. Une nouvelle entrée devrait être étudiée au sein de l'école, quelle actualité à ce sujet ?

- Un habitant indique que la ville de Lyon a mis en place des déchetteries mobiles. Que peut proposer la ville pour permettre aux habitants de déposer les encombrants ?

- Une réponse est apportée à la question d'une habitante sur l'existence d'un parc à chiens proche du Village. Il n'y a pas de parc à chiens à Saint-Priest.

VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democraatielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

**Le Conseil de quartier
« Ménival / La Cordière » c'est...**

18 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARGOUD J., ARSAC A.-M., BENGUEDDA A., CHAKAR E., CORCELETTE P.Y.,

DA SILVA V., DUBOST A., DUMAS J., GARCIA F., GLASSON R., LAKURIQI L.,

LARDIERE A., KETTER O., LEFORT C., POIRIER G., ROSSI L., SAMPIERI D.,

VENET S.

